

14. Le sermon sur la montagne (deuxième partie)

Les Juifs du temps de Jésus, comme les Juifs pratiquants de nos jours, avaient un grand amour, un très grand zèle pour leurs Écritures, ce que nous appelons l'Ancien Testament. Déjà il y a deux mille ans, la vaste majorité d'hommes juifs savaient lire, parce qu'on considérait que chaque homme juif avait comme premier devoir dans la vie de connaître personnellement la loi de Dieu. Ils pensaient digne de mort tout homme qui oserait parler contre la loi ou vouloir changer les coutumes que Moïse leur avait données (Actes 6.13,14; 21.28,36).

Nous avons déjà vu que Jésus aussi avait une grande considération pour la loi, car lors de la tentation dans le désert, il a répondu à chaque argument de Satan en citant les Écritures. À plus d'une reprise, lorsqu'on l'interrogeait sur un point de devoir envers Dieu, Jésus référait son interlocuteur à ce qui était écrit dans la loi.

Pourtant, Jésus va dire à ce peuple qui est très religieux, très attaché à la loi, de se repentir, de changer radicalement. Il va faire une nette distinction entre ce que les docteurs de la loi leur enseignait et ce que lui-même disait. Ceux qui croyaient très bien enseigner et suivre la loi déjà pourraient conclure que Jésus voulait rejeter la loi de Moïse. Dans le sermon sur la montagne, Jésus clarifie sa position vis-à-vis la loi que Dieu avait donnée au peuple israélite au temps de Moïse :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » (Matthieu 5.17,18)

IL EST VENU POUR ACCOMPLIR LA LOI

Non seulement Jésus respectait la loi autant que tout autre Juif, mais il dit qu'il était venu pour l'accomplir. Il l'a accomplie dans au moins trois sens. Galates 4.4 nous rappelle que Jésus est né « sous la loi ». Elle était toujours en force pendant sa vie sur terre, et en tant que Juif il avait une obligation de la garder. En fait, il est la seule personne à jamais

respecter parfaitement cette loi. 1 Pierre 2.22 le décrit comme « lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ». Jésus lui-même demanda à ses adversaires : « Qui de vous me convaincra de péché? » (Jean 8.46). Aucun d'eux n'a pu répondre en citant un commandement que Jésus aurait violé. Jésus est venu pour obéir parfaitement à la loi de Dieu, pour vivre sans péché.

Deuxièmement, Jésus a « accompli » la loi en faisant toutes les choses qu'elle avait prophétisées, en paroles et en symboles, au sujet du Messie, le Christ. Tout au long des Évangiles il est écrit que telle ou telle chose eut lieu « afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par les prophètes ». En Jean 19.30 nous voyons les derniers mots de Jésus avant de mourir sur la croix : « Quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et, baissant la tête, il rendit l'esprit. » Quand Jésus est revenu à la vie, il a essayé de faire comprendre à ses disciples la nécessité de ses souffrances et de sa mort. « Puis, il leur dit : C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes » (Luc 24.44).

Et troisièmement, Jésus a « accompli » la loi en lui permettant de servir son but. Et quel est ce but ? Paul nous dit en Galates 3.22-24 :

« Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient. Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi, la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. »

La loi devait conduire à Christ parce qu'elle parlait de lui. Jésus dit aux Juifs en Jean 5.39 : « Vous sondez les Écritures parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi. » En plus, la loi devait conduire à Christ en faisant connaître aux hommes leur état de pécheur. Comme nous l'avons entendu tout à l'heure, « l'Écriture a tout renfermé sous le péché ».

Romains 3.19,20 contient la même idée : la loi avait été donnée « afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché ». En voyant qu'ils n'arrivaient jamais à être parfaitement justes devant Dieu par la loi, malgré tous leurs efforts, les Juifs devaient comprendre qu'ils avaient besoin d'un Sauveur. La loi devait les conduire à Christ. C'est pour cela Paul dit en Romains 10.4 : « Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient. »

Jésus ne manquait pas de respect pour la loi de Moïse, mais quand Jésus aurait obéi à toutes les exigences de la loi, quand il aurait accompli toutes ses prophéties, quand celui à qui la loi devait conduire pour le salut serait venu, la loi pourrait, en quelque sorte, « disparaître ». En effet, Jésus n'avait pas dit : « La loi ne disparaîtra jamais » ; il a dit : « Il ne disparaîtra (rien de la loi) jusqu'à ce que tout soit arrivé. »

IL ORDONNAIT DE RESPECTER LA LOI TANT QU'ELLE SERAIT EN VIGUEUR.

Jésus était bien conscient du fait que l'ancienne alliance allait bientôt prendre fin. Quand il parlait avec la femme samaritaine en Jean 4, il a indiqué que le lieu d'adoration de Dieu allait changer : « Femme, lui dit Jésus, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père » (Jean 4.21). Le lieu du culte n'aurait plus d'importance, mais c'est la manière d'adorer Dieu qui serait considérée. Or, la loi de Moïse insistait à plus d'une reprise sur l'importance de faire les sacrifices uniquement dans le lieu désigné par Dieu. En regardant la cour du temple à Jérusalem, là où se passaient toutes les activités des prêtres, là où devait se faire tous les sacrifices, Jésus a encore signalé la fin de tout un système : « Comme Jésus s'en allait, au sortir du temple, ses disciples s'approchèrent pour lui en faire remarquer les constructions. Mais il leur dit : Voyez-vous tout cela ? Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée » (Matthieu 24.1,2). Environ quarante ans plus tard, cette prophétie s'est accomplie par l'armée de l'Empire romain, qui a mis fin pour toujours au culte lévitique ordonné par Moïse. Quand il instituait le repas du

Seigneur, Jésus a parlé d'une nouvelle alliance qu'il établissait : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous » (Luc 22.20). Peu de temps avant la destruction de Jérusalem dont nous avons parlé tout à l'heure, l'auteur de l'Épître aux Hébreux a écrit : « En disant : une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne ; or ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître. » L'ancienne, déjà rendue caduque, a effectivement disparu avec la destruction du temple.

Oui, Jésus a fait savoir que l'ancienne alliance serait remplacée, mais dans son sermon sur la montagne il parlait à des Juifs, des Juifs qui vivaient toujours sous cet ancien système. C'est ainsi qu'il parle de certaines choses qui devaient se faire selon l'ancienne loi mais qui prendraient fin sous sa nouvelle alliance, tels que les sacrifices d'animaux qu'on présentait à l'autel.

Quelle était l'attitude de Jésus à l'égard de la loi de Moïse pendant qu'elle était encore en place ? Nous le voyons en Matthieu 5.19 :

« Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. »

En d'autres mots, tant que la loi resterait en vigueur, Jésus ordonnait un respect rigoureux de ses exigences. Une attitude qui permet à l'homme de mettre de côté les commandements de Dieu ou de substituer d'autres pratiques à la place de celles que Dieu a ordonnées ne peut jamais être acceptée par Dieu. Ceux qui voudraient être citoyens du royaume de Dieu ne peuvent pas agir de cette manière. Ces paroles de Jésus nous montrent que si un homme faisait ainsi avec la loi mosaïque quand elle était encore en vigueur, il n'était pas la sorte d'homme qui pourrait jouir de l'honneur dans le royaume qui venait.

IL ACCUSAIT LES JUIFS DE NE PAS AVOIR GARDÉ LA LOI

Malgré le grand attachement des Juifs à leurs Écritures, ils ne les observaient pas comme Dieu le

voulait. Plusieurs passages attestent ce fait : En Luc 1.17, l'ange de Dieu décrit ainsi la tâche que Jean-Baptiste aurait à faire : « Il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé. » Le peuple juif était religieux, mais il avait besoin d'être ramené à la sagesse des justes. Plus tard, Jésus dirait simplement : « Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi ? Et nul de vous n'observe la loi » (Jean 7.19). L'apôtre Paul a parlé dans le même sens : « Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés... Toi qui te fais une gloire de la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi ! » (Romains 2.13,23).

Mais ce n'était pas seulement les Juifs en général qui ne respectaient pas la loi. Même les plus religieux parmi eux étaient concernés par cette

condamnation. L'une des choses les plus choquantes que Jésus a dites dans le sermon sur la montagne se trouve en Matthieu 5.20 : « Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » La plupart des Juifs qui écoutaient ce discours ont dû se demander comment une telle chose était possible. En effet, les scribes et les pharisiens étaient réputés pour une observation de toutes les cérémonies de la loi dans les moindres détails. Ils se tenaient à l'écart des autres Juifs qui étaient à leurs yeux moins purs. Ils étaient admirés pour leur piété. Mais Jésus a dit qu'il faudrait être plus juste qu'eux.

Dans notre prochaine étude nous verrons que dans la suite du sermon sur la montagne Jésus a montré en quoi la justice de ces hommes était insuffisante. Il nous instruit sur la sorte de justice qu'il demande de chacun de nous.